

2022

AOÛT



SAINT-LOUIS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS

L'ÉCHO



**Rendez-vous
pour toute la
famille!**

Au Centre récréatif
**100, rue
Messier**

SAMEDI 13 AOÛT

De 9 h à 16 h

**Dîner hot dog !
Blé d'inde !**



Jeux gonflables!

À l'intérieur ce mois-ci:

- Séances
- Versement de taxes
- **Alertes Municipales**
- **Infolettre**
- Commission des loisirs
- Nouveautés de la bibliothèque
- Recherche responsable de bibliothèque
- Les matinées gourmandes
- Vente de garage
- Quand composer le 9-1-1
- SARCA
- Et plus !

Municipalité de Saint-Louis

750, rue St-Joseph

Saint-Louis Québec JoG 1Ko

450-788-2631

admin@saint-louis.ca

Répertoire téléphonique

Maire :

Yvon Daigle 788-2635

Conseillers :

Jean Sioui 788-2080
Jean-Claude Drolet 788-2020
Patrice Forcier 788-2514
Robert Charron 514-588-1425
Jean-Pierre Arpin 788-2726
Jacques Mathieu 788-2413



HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi :

08 h 30 à 12 h 00

13 h 00 à 16 h 00

Vendredi : FERMÉ

Location de salle :

Toutes personnes désirant louer le centre récréatif de Saint-Louis doivent s'adresser à la municipalité au

450-788-2631

durant les heures d'ouverture.

Contrôle animalier

SPA Drummond

1-855-472-5700

FADOQ:

Jean Trempe Président

579-489-2696

Aline Méthot Resp. des cartes

788-2926

Fabrique St-Louis

931, St-Edouard St-Jude

792-3943



URGENCE

En tout temps composer immédiatement
le:9-1-1

Pour les municipalités non desservies par le
310-4141

Employés et autres services

Directrice générale :

Joscelyne Charbonneau 788-2631

Poste 2001

dg@saint-louis.ca

Secrétaire-trésorière adjointe

Guylaine Lapierre 788-2631

Poste 2002

admin@saint-louis.ca

Inspecteur en bâtiment

Luc Munier 788-2631

Poste 2003

permis@saint-louis.ca

Responsable des loisirs et adjointe à l'administration:

Lyne Labelle 788-2631

Poste 2005

loisirs@saint-louis.ca

Responsable de la bibliothèque :

Claudette Bonin 788-2631

Poste 2008

bibliost-louis@outlook.com

Contremaître aux travaux publics :

Richard Drapeau 779-9388

Poste 2004

voirie@saint-louis.ca

Mathieu Ménard-Sansoucy

Journalier

Chantal Cloutier

Préposée aux Espaces verts, parcs et ménage

BUREAU FERMÉ:

Pour la période des
vacances:
du 15 au 18 août 2022



MRC des Maskoutains

Administration générale
450-774-3141

Évaluation foncière
450-774-3143

Gestion des cours d'eau
450-774-3141

Transport adapté

450-774-8810

Transport collectif région.
450-774-3173

Développement économique

Inspecteur en bâtiment

L'inspecteur en bâtiment, monsieur Luc Munier est disponible les MERCREDIS, sur rendez-vous, entre 8h30 et midi et de 13h00 à 16h00. Prière de communiquer avec lui au 450-788-2631 poste **2003** avant de vous présenter.

Merci de votre collaboration

Contremaitre aux travaux publics

En cas d'urgence ou pour une demande de fermeture de l'eau à un chalet ou une maison, vous pouvez communiquer avec notre contremaitre aux travaux publics, M. Richard Drapeau au 450-779-9388

Récupération de piles au bureau municipal:

Vous n'avez qu'à déposer vos piles au bureau municipal durant les heures d'ouvertures. Les piles acceptées sont: AA, AAA, C, D et 9 volts.

Feu en plein air

Vous devez faire la demande pour un permis de feu auprès de Monsieur Jacques Mathieu au 450-788-2413



Régie d'aqueduc

AVIS IMPORTANT

La Régie d'Aqueduc Richelieu Centre demande la collaboration de tous les contribuables. En effet, le compteur intérieur et/ou le lecteur à distance à l'extérieur doit toujours être accessibles afin de permettre au coordonnateur de la Régie d'effectuer les réparations en tout temps, lorsque nécessaire.

Merci!

Jacqueline Lavallée
Directrice générale et greffière-trésorière



SPA de Drummond

- Vous en avez assez des chiens errants sur votre terrain et de leurs matières fécales ?
- Vous en avez assez des aboiements incessants de jour ou de nuit ?
- Vous pouvez porter plainte à SPA Drummond en composant le **1-855-472-5700**.
- Pour une urgence les samedis et dimanches, contactez la Sûreté du Québec



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Louis, tenue à la salle du conseil de Saint-Louis, le lundi 1er août 2022, à 20h00, à laquelle séance sont présents: Messieurs les conseillers : Jean Sioui, Patrice Forcier, Robert Charron et Jacques Mathieu. Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Yvon Daigle, maire. Est aussi présente madame Joscelyne Charbonneau, directrice générale et greffière-trésorière.

Administration générale

Adoption de l'ordre du jour;

Adoption du procès-verbal du 4 juillet 2022;

Adoption du procès-verbal – séance extraordinaire du 20 juillet 2022;

Dépôt de la liste des déboursés du mois et adoption des comptes à payer;

Lettre de remerciements à M. Jean-Bernard Émond député de Richelieu et à Mme Andrée Laforest la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation – Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures (PRACIM);

Autorisation : Colloque de zone Montérégie Est – Directrice générale;

Transport

Mandat à LB Infraconseils - services professionnels en ingénierie: Plan pour travaux ponceau rue Saint-Martin – Branche 3 de la décharge 25;

Aménagement, Urbanisme et Développement

Dépôt de la liste des permis émis au cours du mois de juillet 2022;

Demande de dérogation mineure : 363, rang du Bord-de-l'eau Ouest (Lot 3 219 218) – Autoriser la construction d'un 3^{ième} bâtiment accessoire ;

Loisirs et Culture

Autorisation de dépenses : location de jeux gonflables pour le 12 août 2022 – camp de jour;

Autorisation de dépenses : location de jeux gonflables pour le 13 août 2022 – Matinées gourmandes;

Autorisation de paiement : Animation Katag du 13 juillet 2022 – camp de jour;

Autorisation de paiement : Ateliers archéologiques du 18 juillet 2022 – camp de jour;

Affaires diverses

Achat d'un réservoir d'eau;

Don à la Fondation La clé sur la porte;

Levée de la séance.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL LE LUNDI, 12 SEPTEMBRE 2022 À 20 H

TAXES MUNICIPALES 2022

*Dates d'échéance pour les paiements

DATE DES PROCHAINS VERSEMENTS DES TAXES

5e versement 12 septembre 2022

6e versement 27 octobre 2022

Alertes Municipales ET Infolettre



ALERTES MUNICIPALES

**Soyez informés
immédiatement
quand ça compte !**

Inscrivez-vous à notre système
personnalisé d'alertes
concernant votre municipalité.

NOUVEAU SERVICE GRATUIT

Recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins
TÉLÉPHONE • MOBILE • SMS • COURRIEL



circulation



avis
d'ébullition



interruption de
l'eau potable



bris
d'aqueduc



non-consommation
de l'eau



incendie



glissement
de terrain



déneigement



avis de
confinement



avis
d'évacuation



eau brouillée



avis
important



opération
déglacage



route
fermée



alerte



INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT !

saint-louis.ca • 450 788-2631



Saint-Hyacinthe, le 25 juillet 2022

PAR COURRIEL

Aux Comités de bassin versant de la MRC des Maskoutains

OBJET : Appel aux productrices et producteurs désirant aménager les coulées agricoles présentes sur leurs terres

Dans le cadre du Plan d'agriculture durable volet national, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a récemment octroyé aux Fédérations de l'UPA du Centre-du-Québec, de l'Estrie et de la Montérégie, un financement afin de mener à terme leur projet de **Transfert de connaissance sur les bonnes pratiques d'aménagement et de valorisation des coulées agricoles**.

Ce projet d'une durée de 3 ans (2022-2024) vise le transfert de connaissance sur les bonnes pratiques d'aménagement et de valorisation des coulées agricoles aux producteurs agricoles, conseillers agricoles et autres intervenants locaux afin de valoriser les espaces moins propices à la mise en culture. À terme, ce projet permettra d'améliorer la biodiversité et la gestion de l'eau, ainsi que de mettre en valeur, par de bonnes pratiques d'aménagement, les coulées agricoles ainsi que les milieux et éléments d'intérêts écologiques.

Le projet vise également à réaliser des aménagements de coulées agricoles au courant de l'année 2023 chez certains des producteurs et des productrices s'étant montrés intéressés. Trois types d'aménagements sont mis de l'avant : les aménagements visant à stabiliser les coulées agricoles aux prises avec une forte érosion, les aménagements permettant d'améliorer la rentabilité de l'entreprise agricole ainsi que les aménagements réalisés spécifiquement au bénéfice de la biodiversité.

Par la présente, la Fédération de l'UPA de la Montérégie, en collaboration avec la MRC des Maskoutains, fait appel aux productrices et producteurs intéressés à réaliser l'un de ces types d'aménagements dans leurs coulées agricoles à se manifester, et ce peu importe l'utilisation qui est présentement faite de ces secteurs. Rappelons qu'une coulée agricole est définie par un secteur caractérisé par des pentes contraignantes pour les activités agricoles, au contre-bas desquelles est présent un cours d'eau.

Pour manifester votre intérêt, nous vous invitons à contactez les agentes de liaison aux comités de bassin versant de la MRC des Maskoutains, soit Mme Margerie Lorrain-Cayer

...2

3800, boulevard Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3
450 774-9154

6, rue du Moulin
Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
450 454-5115

www.upamonteregie.ca



par téléphone au 450 774-3141, poste 3157 ou par courriel à agent.bv@mrcmaskoutains.qc.ca
ou encore Mme Bénédicte Balard au 450 774-3141, poste 3156 ou à bbalard@mrcmaskoutains.qc.ca.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le chargé de projet de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, M. Patrick Desautels au 450 774-9154, poste 5212 ou par courriel à pdesautels@upa.qc.ca.

Veuillez agréer nos meilleures salutations.



Directeur régional
Fédération de l'UPA de la Montérégie

Commission des loisirs de Saint-Louis

Liste du conseil d'administration 2022

Nom	Fonction	Numéro de téléphone
Éric Pesant	Président	514-966-0094
Julie Charron	Vice-Présidente	581-993-2760
Lucie Latour	Directrice	450-888-5155
Geneviève Ste-Marie	Directrice	450-501-0062
Simon Claing	Directeur	450-888-5146
Frédéric Falardeau	Directeur	450-502-0022
Lyne Labelle	Secrétaire-trésorière	450 788-2365
Jean-Pierre Arpin	Conseiller municipal	450-788-2726
Jacques Mathieu	Conseiller municipal	450-788-2413

Prochaine assemblée : LUNDI 8 AOÛT 2022 À 19h30

NOUVEAUTÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE

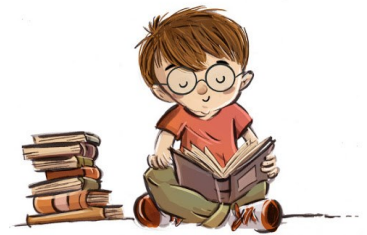
ROMAN FICTION :

- Mère sans surveillance (JoÈve Dupuis)
- Les petites victoires de Constance Prévost (Amélie Vallée)
- Sous le charme de ses yeux trop bleus (Martine Labonté-Chartrand)
- Objection, votre honneur (Sylvie G.)



ADO :

- Dreamwalkers (v.3) -Thriller fantastique (Alain Lafond)
- Un palais de cendres et de ruines (v.3) (Sarah J. Maas)
- Un palais de glace et de lumière (v.3.5) (Sarah J. Maas)
- Un palais de flammes d'argent (v..4) (Sarah J. Maas)



OISEAUX:

- Connaissance de la nature : oiseaux (David Alderton)

BD:

- Les Légendaires (v.15) -Amour mortel (Patrick Sobral)
- Astérix et Cléopatre (Uderzo)

JEUNESSE:

- Cherche et trouve -Nos amis les animaux (Fannie Bellerive)
- Le monde des animaux (Danielle Robichaud)
- Journal d'un dégonflé (v.15) -Le grand bain (Jeff Kinney)
- Émilie a perdu sa mamie (Claire Foch)

**La bibliothèque
est ouverte
le mardi,
de 10h30 à 12h00
et 18h30 à 20h00**

**Retour de vacances:
Ouvert à partir du 9 août 2022**



Recherche responsable de la bibliothèque

**La municipalité de Saint-Louis est à la recherche d'un ou d'une
bénévole responsable de la Bibliothèque**

Communiquer avec madame Joscelyne Charbonneau au

450-788-2631 poste 2001

Ou par courriel à

dg@saint-louis.ca

Calendrier des collectes et des activités



Déchet
 Recyclable
 Organique
 Férié, collecte reportée
 Collecte des gros rebuts
 Collecte des résidus domestiques dangereux (voir section **AUTRES SERVICES** à l'endos)

Les bacs verts et les bacs bruns sont la propriété de la municipalité et doivent rester sur place lors d'un déménagement.

URBANISME—COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES

Commission
de protection
du territoire agricole
Québec

COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES

Nouveautés concernant les demandes d'autorisation à la CPTAQ.

Au cours des dernières semaines, la Commission de protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ) a mis en ligne une nouvelle version de son formulaire de demande d'autorisation.

Elle a également publié un nouveau Guide explicatif visant à aider à compléter une demande d'autorisation.

Ce Guide détaillé a été produit dans le but de faciliter la compréhension de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, ainsi que du processus de demande d'autorisation.

Les personnes souhaitant déposer à la CPTAQ une demande d'autorisation auront donc intérêt à se référer à ce Guide afin de s'assurer de fournir toutes les informations et documents requis à l'étude de leur demande. Cela facilitera grandement le traitement de celle-ci.

<http://www.cptaq.gouv.qc.ca/>

http://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/fr/publications/forms/A12_037_CPTAQ_Guide_demande_autorisation_LPTAA_AC.pdf

PÉRIODE DE CHALEUR ACCABLANTE

En période de chaleur accablante, il est important de prendre certaines précautions pour améliorer votre confort et éviter une détérioration de votre santé.

Soyez également attentif aux personnes de votre entourage qui sont susceptibles de souffrir de problèmes de santé associés à la chaleur : les personnes âgées, les personnes atteintes d'une maladie chronique (ex. : cardiovasculaire ou respiratoire), les personnes souffrant de problèmes de santé mentale et les enfants de 5 ans et moins.

Une exposition à la chaleur peut causer plusieurs maux, dont des crampes musculaires, de l'épuisement et des coups de chaleur.

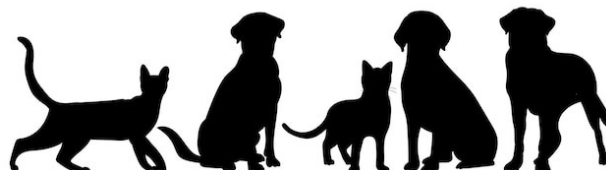
Afin de mieux supporter la chaleur lors d'une canicule, appliquez les mesures suivantes :

- Buvez beaucoup d'eau, sans attendre d'avoir soif.
- Passez quelques heures par jour dans un endroit climatisé ou frais.
- Limitez vos activités physiques, particulièrement au milieu de la journée, quand il fait le plus chaud.
- Fermez les stores lorsque le soleil brille, ventilez si possible lorsque la nuit est fraîche.



Si votre santé vous inquiète ou pour plus d'information :

- Composer le 811 pour joindre le service Info-Santé de la région.
- En cas d'urgence, appelez le 911.



Si vous avez des animaux:

La chaleur affecte également les animaux et peut être source de danger pour eux. Notamment, ne les laissez pas un véhicule et évitez de les faire marcher sur l'asphalte brûlant.

Il fait très CHAUD!

Votre état de santé peut se détériorer rapidement.

Pour vous protéger des effets de la chaleur :

- buvez beaucoup d'eau, sans attendre d'avoir soif ;
- fermez les rideaux ou stores lorsque le soleil brille, et ventilez si possible lorsque la nuit est fraîche ;
- passez quelques heures par jour dans un endroit climatisé ou frais.

Un malaise ? Des questions sur votre santé ? Appelez Info-Santé au 811 ou renseignez-vous auprès d'une infirmière ou d'un médecin.

En cas d'urgence, appelez le 9-1-1.

Pour en savoir plus : Quebec.ca

Votre gouvernement

Québec

VENTE DE GARAGE

Vente de garage

13 Août 2022

Journée des Matinées Gourmandes

Vous avez des objets, du linge ou des jouets qui ne sont plus utiles pour vous....



La municipalité de Saint-Louis vous invite à profiter de la journée

du 13 août 2022

pour faire une vente de garage.





805, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6 ■ 450 774-3141 ■ admin@mrcmaskoutains.qc.ca

Saint-Hyacinthe, le 13 juillet 2022

L'HISTOIRE DE VOTRE MUNICIPALITÉ EN VEDETTE, GRÂCE À VOTRE COLLABORATION!

La MRC des Maskoutains a mandaté la firme Merlicht pour la réalisation du projet de mise en valeur du territoire par le biais de micro-expositions historiques dans chacune de ses municipalités. Le projet « Une MRC...17 histoires ».

Le concept de micro-exposition se divise en deux volets. Le premier volet rappelant l'histoire de la municipalité et le second, à propos d'un thème spécifique développé en collaboration avec la municipalité. Ce dernier aura pour but de mettre en valeur un élément important ou méconnu de la municipalité; un personnage célèbre, une anecdote ayant marqué la municipalité, un fait historique, une période importante, etc. L'originalité et la créativité sont encouragées pour ce volet de l'exposition. Certaines municipalités peuvent choisir des éléments majeurs et évidents de leur histoire à faire découvrir; le drapeau de Saint-Jude par exemple. D'autres municipalités pourraient décider de prendre une voie moins orthodoxe et faire découvrir un aspect méconnu de l'histoire de la région comme l'industrie de la salaison des cornichons dans le nord de la MRC. L'objectif étant d'informer un visiteur potentiel sur un élément distinctif de chacune des municipalités.

La présentation de ces expositions sera relativement uniforme d'une municipalité à l'autre, avec un design et un graphisme communs aux couleurs du projet de la MRC. Les différents éléments de l'exposition devront pouvoir être présentés dans des espaces restreints tels que les bureaux des édifices municipaux, ils seront donc compacts. Ils seront aussi facilement amovibles, afin que l'on puisse les déplacer pour la tenue de certains événements locaux ou régionaux (l'Exposition agricole de Saint-Hyacinthe ou les Matinées gourmandes, par exemple) offrant ainsi une superbe vitrine aux différentes municipalités de notre territoire.



CITOYENS RECHERCHÉS !

COMITÉ CITOYENS

Si vous êtes intéressés par l'histoire de votre municipalité et que vous désirez vous impliquer au sein du Comité afin de participer à la préparation d'une exposition pour mettre en valeur les personnages, les lieux, les faits historiques, le savoir-faire et les traditions de Saint-Louis:

Veuillez communiquer au 450-788-2631, poste 2001

dg@saint-louis.ca

QUAND COMPOSER LE 911



**A N'UTILISER
QU'EN CAS
D'URGENCE**

Quand faut-il composer le 911 (service d'urgence)?

Vous pouvez composer le 911 si votre santé, votre sécurité ou vos biens sont menacés et que vous avez besoin d'une intervention immédiate. La personne qui répondra avertira les secours, c'est-à-dire les pompiers, la police ou une ambulance.

En cas d'urgence, composez le 911 afin que les pompiers, la police ou une ambulance puissent se rendre où vous vous trouvez. Composer le 911 est gratuit, même à partir d'un téléphone public.

Quand composer le 911

Composez le 911 seulement si votre santé ou votre sécurité sont menacés et que vous avez besoin d'une intervention immédiate. La personne qui répondra avertira les secours, c'est-à-dire les pompiers, la police ou une ambulance.

Quand ne pas composer le 911

**Si la situation n'est pas urgente et que vous n'êtes pas en danger,
ne composez pas le 911.**

EXEMPLE : Signalisation manquante, dégât d'eau, bris d'aqueduc, arbre sur la route etc.

Le personnel du service 911 doit en effet être prêt à répondre aux appels urgents seulement.

Si vous appelez le 911 par erreur, ne raccrochez pas. Dites simplement à la personne qui répond que l'appel est une erreur. Si vous raccrochez, quelqu'un vous rappellera. Si vous n'êtes pas joignable, il se peut que les services d'urgence se rendent là où vous vous trouvez.



**JE SÉCURISE
MA PISCINE,
C'EST MA RESPONSABILITÉ**



MODIFICATION AU RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENTIELLES

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) confirme que les propriétaires de piscines résidentielles installées avant le 1^{er} novembre 2010 auront désormais jusqu'au 30 septembre 2025 pour se conformer aux normes de sécurité du [Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles](#).

Considérant le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre qui se fait sentir à l'échelle du Québec dans le domaine de la construction, l'échéance liée aux obligations de conformité du *Règlement* a été repoussée afin de mieux répartir dans le temps la demande auprès des entrepreneurs. Les propriétaires concernés sont tout de même invités à faire les travaux le plus tôt possible afin de réduire les risques d'accident.

Rappelons qu'en 2021, la réglementation applicable aux piscines résidentielles, qu'elles soient creusées, semi-creusées ou hors terre, a été renforcée en y assujettissant les piscines auparavant exemptées. Cette modification faisait suite à une recommandation formulée par plusieurs coroners au cours des dernières années.

Des outils disponibles

Pour en savoir davantage sur les mesures de sécurité à respecter lors de l'aménagement d'une piscine résidentielle ou pour une installation existante, il est possible de visiter le www.quebec.ca/piscinesresidentielles. Des outils de communication s'y trouvent. Ceux-ci peuvent être repris sur votre site Web et sur vos médias sociaux et à partager.

De plus, nous vous invitons à nous suivre, notamment sur notre site Web et nos médias sociaux, ainsi qu'à utiliser le mot-clic **#SécuritéPiscine** dans vos publications.





SARCA Mobile, plus présent que jamais!

Le Service d'Accueil, de Référence, de Conseil et d'Accompagnement (SARCA) est toujours en service pour les résidents de Saint-Louis qui souhaitent se réorienter ou simplement obtenir de l'information à propos d'une profession ou d'un éventuel retour aux études.

Voici un rappel de nos services :

Accès à votre dossier scolaire et impression de relevé de note.

Information sur la reconnaissance des acquis scolaires, soit les TDG et TENS (équivalence).

Informations scolaires, DES, DEP, DEC, AEC et plus encore!

Processus de connaissance de soi pour effectuer un choix.

Information pour les préalables scolaires pour l'industrie de la construction CCQ

Ces services **gratuits** sont offerts grâce à un partenariat entre le Centre de services scolaire de St-Hyacinthe (CSSH) et la MRC des Maskoutains aux citoyens de 16 ans et plus qui ne fréquentent pas une institution scolaire.

Communiquez directement avec la conseillère en information scolaire chargée du projet afin d'en connaître plus et pour prendre un rendez-vous!

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

450 773-8401, poste 6731

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca



PRENONS LE VIRAGE DE L'HERBICYCLAGE !

Tout au long de l'été, il est possible de conserver notre pelouse verte et en santé, sans frais ni effort, en adoptant des habitudes écoresponsables et respectueuses de l'environnement. La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains vous propose de prendre simplement le virage de **l'herbicyclage** qui consiste à laisser les rognures de gazon sur la pelouse, après la tonte.

FERTILISER ET PROTÉGER SON TERRAIN GRATUITEMENT ET SANS EFFORT

L'herbicyclage offre plusieurs **avantages**. Il permet, notamment, une fertilisation organique du sol. Effectivement, en se décomposant en 24 à 48 heures, les rognures laissées au sol libèrent de l'eau et des éléments nutritifs qui se transforment en engrais naturel. Voilà qui réduit le recours aux fertilisants chimiques et la fréquence d'arrosage des terrains! En outre, notre pelouse naturellement fortifiée résistera mieux à la sécheresse, aux maladies et aux insectes. L'automne venu, pensons à tondre les feuilles mortes en même temps que le gazon et à laisser les résidus au sol afin d'augmenter la résistance de ce dernier pendant la période hivernale.





JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100

Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7

450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca

jeanbernardemond.com



COMPLICE des initiatives de sa communauté, **Desjardins** est fier d'apporter son appui aux activités de la région.



450 746 7000



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

SOYEZ LIBRE GRÂCE À NOTRE SERVICE GO!

Écoutez vos chaînes favorites où que vous soyez!



CRAVE™



STARZ



TVA
SPORTS



AUTRES
À VENIR

Vous devez avoir accès à une connexion internet et être abonné à la chaîne pour y avoir accès en Services Go.

Photo de Freepik.com

COOPÉRATIVE DE TÉLÉCOMMUNICATION
DEPUIS PRÈS DE 80 ANS!

Cooptel Explorer
l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca